



Note CD57 pour les clubs :

Chers présidents, Chers entraîneurs,

Ce dimanche 22 janvier se profile la première compétition : le « challenge avenir 1° ».

Le Comité Départemental de la Moselle s'est réuni ce lundi 16 janvier 2023 afin d'harmoniser les différentes compétitions du programme de la Moselle pour les mois à venir.

Afin d'apporter une précision sur les épreuves récompensées :

*les avenir 1-2 seront récompensés sur les 4 25m + 100 4N

*les avenir 3 seront uniquement récompensés sur les 3 50m (PAP/DOS/BRASSSE) + 100 4N + 100 NL. Ils pourront nager les 4 25m à leur guise, mais sans être récompensés

Pour votre information, la période d'engagement est ouverte jusqu'au mercredi 18 janvier 2023 à 23h59.

Merci de votre compréhension,

Nous nous excusons de cette dernière modification, mais pour rappel nous avons dû construire tout notre programme entre la mi-décembre (parution du règlement de la fédération française de natation) et ce jour.

Bien Cordialement.

La commission sportive.